

NORME INTERNATIONALE

ISO
2386

Deuxième édition
1988-11-15



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

Liège en planches, liège mâle, liège de ramassage, liège gisant, rebuts et déchets — Détermination de l'humidité

*Corkwood in planks, virgin cork, ramassage, gleanings, corkwood refuse and corkwaste —
Determination of moisture content*

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 2386 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 87, *Liège*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 2386 : 1972), dont elle constitue une révision mineure.

Liège en planches, liège mâle, liège de ramassage, liège gisant, rebuts et déchets — Détermination de l'humidité

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit une méthode pour la détermination de l'humidité du liège en planches, du liège mâle, du liège de ramassage, du liège gisant, des rebuts et déchets.

2 Référence normative

La norme suivante contient des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication de la présente Norme internationale, l'édition indiquée était en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente de la norme indiquée ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 2385 : 1972, *Liège en planches, liège mâle, liège de ramassage, liège gisant, rebuts et déchets — Échantillonnage.*

3 Appareillage

Matériel courant de laboratoire, et

3.1 Balance, capacité 2 kg, précise à 0,5 g.

3.2 Étuve, réglable à $103\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$.

3.3 Récipients, sans couvercle.

3.4 Dessiccateur, de capacité suffisante pour recevoir les récipients (3.3).

4 Échantillonnage

Suivre, pour chaque lot, le mode opératoire d'échantillonnage correspondant prescrit dans l'ISO 2385.

5 Mode opératoire

5.1 Échantillons pour essai

Diviser l'échantillon pour laboratoire en échantillons pour essai de 1 kg ou 1,5 kg chacun.

5.2 Détermination

Peser chacun des récipients (3.3) à 0,5 g près, y introduire un des échantillons pour essai (5.1) et peser à nouveau avec la même précision.

Placer les récipients et leur contenu dans l'étuve (3.2) réglée à $103\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$, et sécher jusqu'à l'obtention d'une masse constante (c'est-à-dire jusqu'à ce que les résultats des deux pesées successives, effectuées à 1 h d'intervalle, ne diffèrent pas de plus de 0,5 g). Après chaque période de séchage, laisser les échantillons pour essai se refroidir jusqu'à température ambiante dans le dessiccateur (3.4) pendant 30 min, avant de procéder à une nouvelle pesée.

NOTE — Si l'on veut connaître l'humidité que peut avoir le matériau dans ses conditions d'utilisation, il suffit de placer les prises d'essai, pesées à l'état sec, dans une enceinte de $65\% \pm 5\%$ d'humidité relative, jusqu'à ce que les résultats de deux pesées successives, effectuées à 48 h d'intervalle, ne diffèrent pas de plus de 0,5 g.

6 Expression des résultats

L'humidité de chaque échantillon pour essai, exprimée en pourcentage en masse, est donnée par la formule

$$\frac{m_2 - m_3}{m_2 - m_1} \times 100$$

où

m_1 est la masse, en grammes, du récipient;

m_2 est la masse, en grammes, du récipient et de l'échantillon pour essai avant séchage;

m_3 est la masse, en grammes, du récipient et de l'échantillon pour essai après séchage.